

# Ponsonnas

Novembre 2024

L'Édito

## Revue de fin d'année

L'année 2024 touche à son terme.

La commune a mené à bien au cours de cet exercice les quelques travaux qu'elle avait programmés et d'autres, totalement imprévus, auxquels elle a dû faire face (p.6). Le bon état de ses finances lui a permis de supporter sans problème ces dépenses.

Le 11 novembre nous avons rendu hommage comme il se doit aux Morts pour la France (p.2).

Le saccage scandaleux par des tags immondes de la jolie fresque qui ornait l'entrée de l'agglomération muroise nous a inspiré un coup de gueule qui ne changera rien à la face du monde...mais faut-il toujours se taire ? (p.4).

Le contentieux au long cours lié à la réfection du Chemin des Epalus a connu son épilogue judiciaire alors que le sort de la station de ski de L'Alpe du Grand Serre semble maintenant scellé sauf nouveau coup de théâtre (p.7). La saison qui va s'ouvrir le 21 décembre risque fort d'être la dernière de l'histoire à moins que...Skieurs, profitez-en !

Nous entrons dans la période des fêtes de Noël. Le Repas intergénérationnel de fin d'année, organisé par la commune le 24 novembre a été comme d'habitude un temps de gastronomie et de convivialité sympathique (p.6) alors que s'annonce dans la foulée le spectacle vivant de l'Arbre de Noël des enfants le 14 décembre.

Bien sûr, nous nous ferons un plaisir d'apporter leur colis de Noël aux aînés de la commune avant les fêtes.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine !

Très cordialement,



Jean-Marc Laneyrie



Réservez dans votre agenda

- **Marché de créateurs**  
**Dimanche 8 décembre de 10h à 19h**
- **L'Arbre de Noël des enfants**  
**Samedi 14 décembre à partir de 14h30**
- **Vœux de la Municipalité**  
**Dimanche 12 Janvier 2025 à 15h**
- **Chorale « Il Coro Italiano »**  
**Samedi 15 mars 2025**

### SOMMAIRE DU N°72

- L'Édito	P 1
- Cérémonie du 11 Novembre	P 2 et 3
- Le fléau des tags	P 4 et 5
- Ponsonnas animé	P 6
- Ponsonnas en travaux	P 6
- Brèves	P 7
- In Memoriam	P 8
- Annonces	P 8

# Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 : une cérémonie empreinte de solennité

Malgré le temps froid et humide près d'une centaine de personnes ont assisté à Ponsonnas à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 qui, cette année, a été empreinte d'une solennité particulière.

La cérémonie, fixée à 15 heures, a été conduite par Eric Bois, Délégué Général du Souvenir Français, en présence de la députée Marie-Noëlle Battistel, de la sénatrice Frédérique Puissat, des élus de Ponsonnas, d'un piquet militaire issu de la Batterie Taillefer du 93ème Régiment d'Artillerie de Montagne jumelée avec la Communauté de Communes de la Matheysine, des représentants de la Gendarmerie et des porte-drapeaux.

L'Harmonie Muroise a joué les sonneries et La Marseillaise.

La petite Calia a lu avec émotion une lettre poignante d'un poilu à sa mère.

Après l'allocution du Maire Jean-Marc Laneyrie, qui a rendu hommage aux militaires qui protègent la France, Brigitte Cassard, conseillère municipale, a délivré le message ministériel et Gérard Koch, Vice-président du Comité Valbonnais-La Mure, le communiqué du Souvenir Français alors que Lyna Dufeu apportait La Flamme de la Nation recueillie dans une lanterne à l'Arc de Triomphe à Paris.

Maxime Talotta a déposé avec le maire la gerbe de la commune.

A l'issue du vin d'honneur offert par la commune le capitaine Jean-Philippe Piquard, Président de l'Amicale du 140ème RIA, a donné une conférence sur l'histoire du 93ème Régiment d'Artillerie de Montagne dont on fête cette année le centenaire. ■



Le rang protocolaire : de gauche à droite, Mady Lemke-Talotta, Adjointe, Marie-Noëlle Battistel, Députée, Jean-Marc Laneyrie, Maire, Frédérique Puissat, Sénatrice, Michel Darjo, Premier Adjoint.

**Allocution du Maire : « ...Merci aux militaires qui nous protègent, qui protègent la France... ».**





**Brigitte Cassard, conseillère municipale, lit le message du Ministre des Anciens Combattants.**



**Jean Gaïo, portedrapeau du Souvenir Français (ses grands-parents habitent Ponsonnas)**



**En hommage aux Morts pour la France, Maxime Talotta et le Maire ont déposé devant le Monument aux Morts la gerbe de la commune.**



**Hervé Jacob porte le drapeau de Ponsonnas.**

**Vue partielle de l'assistance et des musiciens de l'Harmonie Muroise**



**Le vandalisme scandaleux de la magnifique fresque qui ornait le mur de la déchetterie intercommunale, à deux pas de Ponsonnas, est une nouvelle manifestation choquante du véritable fléau que sont devenus les tags. Ponsonnas n'est pas épargné, il suffit de se rendre au pont pour s'en rendre compte. Une manie difficile à comprendre !**

Venant du Sud par la Route Napoléon, itinéraire touristique réputé, la première chose qu'on voit en arrivant à La Mure, chef-lieu de la Matheysine, c'est le mur de la déchetterie intercommunale qui est située sur la commune de Sousville, tout près de Ponsonnas.

Les tagueurs (ou graffeurs) compulsifs qui sévissent un peu partout en Matheysine et bien au-delà, sans aucun égard pour la propriété d'autrui, surtout quand elle est publique, ont rapidement investi cet espace vierge pour y bomber leurs moches graffitis, souvent en forme de sigles inintelligibles. On est loin des chefs-d'œuvre du « street art » qui ornent certaines façades d'immeubles en région grenobloise !



Pour accueillir les visiteurs en transit sur notre territoire, on pouvait prétendre à une œuvre plus esthétique que ces vilains tags !

La communauté de communes de la Matheysine, sensible à cet enjeu en termes d'image, a pris le dossier à bras-le-corps et commandé à Mural Studio, artiste du street art, une fresque illustrant un thème fédérateur qui ne prête pas le flanc à la polémique : la nature.

Le résultat est (était) magnifique : mésange bleue, martin-pêcheur, fleurs, feuilles et champignons.



On n'imaginait pas un instant que cette œuvre d'art réalisée par la CCM sur un mur qui lui appartient puisse être taguée

Las ! Une semaine après, la fresque était saccagée par un graffiti aussi injurieux qu'incompréhensible : Nique les racistes !! (qui sont les racistes ?).

Par la suite, d'autres tags sont venus compléter le massacre. Des sigles que seuls les initiés peuvent comprendre : QDLZ, ZMR (sauf erreur)...à l'exception d'un gracieux « Fuck la comcom » qu'il n'est pas utile de traduire.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Il ressort de l'enquête des services de gendarmerie, qui ont interpellé un suspect, qu'il existe un code d'honneur entre tagueurs selon lequel on n'a pas le droit de taguer sur un tag existant. Le tag de la fresque relèverait donc d'un acte de représailles. Il faut bien admettre qu'on ne savait rien de ce code d'honneur qui, manifestement, ne fait pas cas du respect du droit de propriété, pourtant protégé par la Loi.



Au-delà, on a du mal à comprendre les motivations des graffeurs : le plus souvent, ils se contentent de bomber leur pseudo à longueur de murs (par exemple Sory qu'on trouve partout, y compris sur des rangées de lampadaires ou des bâtiments d'une valeur historique et patrimoniale comme la salle des machines du puits minier du Villaret à Susville). Problème d'ego ? Ils l'assortissent parfois d'inscriptions grossières, en toutes lettres ou sous forme de sigles, qui semblent témoigner d'une haine de la société (par exemple FTA qui veut dire Fuck Them All). Si quelqu'un peut m'expliquer, je suis preneur.



Ponsonnas n'est pas épargné par ce phénomène. Les parapets en béton du pont, de même que les murs des bâtiments voisins sont couverts de graffitis. Et même les panneaux indicateurs des sentiers de randonnée!

Quand le Département de l'Isère restaurera le pont en 2025 ou 2026, il est prévu que les murets actuels en béton seront remplacés par des garde-corps métalliques sans lisse supérieure, ni cale-pied, pour empêcher dans toute la mesure du possible les suicides.

Accessoirement, cet aménagement ne se prêtera pas à l'inscription de tags. ■JML

## Gens d'ici

## Timothée Baldassi

A 14 ans, le jeune Ponsonnarau Timothée Baldassi, licencié à la Matheysienne VTT, grâce à sa régularité et à ses excellents résultats tout au long de la saison, a été couronné champion du Trophée Eurokid Aura, une compétition régionale d'Enduro réservée aux jeunes de 9 à 14 ans. Avec toutes nos félicitations !



# Ponsonnas animé

**Le repas de fin d'année**, a satisfait comme d'habitude les convives qui ont répondu à l'invitation de la Municipalité et de la commission animation. Le repas succulent, concocté par le chef Hervé Jacob, l'ambiance joyeuse, animée musicalement par Michel Vittone, ont assuré le succès de cette manifestation conviviale qui n'a pas d'autre ambition que de développer le lien social dans notre village. Contrat rempli. ■



## Une soirée dédiée à la montagne

Corinne Valence, habitante de La Mure, a projeté et commenté le 4 octobre à la salle des fêtes le très beau film qu'elle a réalisé sur le thème : « Ressource. La montagne nous soigne, j'en prends soin » lors d'un raid pédestre au long cours sur la Via Alpina qui l'a conduite à traverser tous les pays de l'arc alpin de la France jusqu'à la Slovénie. De magnifiques images assorties de conseils pratiques et de réflexions bienvenues sur notre rapport à la montagne. Un beau moment apprécié des amoureux de la montagne qui garnissaient la salle. ■



# Ponsonnas en travaux

Tous les chantiers prévus au Budget 2024 ont été menés à bien : parking près de la mairie, marquage au sol et réfection de la voirie communale de l'Impasse de L'Enclos.



Par ailleurs, la commune a dû remplacer en urgence la chaudière à gaz du bâtiment mairie-salle des fêtes qui a rendu l'âme. La nouvelle chaudière, plus performante, devrait permettre de réaliser des économies substantielles sur le poste chauffage et eau chaude. ■



## ➤ Réfection du Chemin des Epalus : la commune était dans son droit !

Par jugement en date du 4 octobre 2024, le Tribunal Administratif de Grenoble reconnaît la validité des 3 délibérations prises par le Conseil Municipal le 17 novembre 2020 en lien avec la réfection du Chemin des Epalus et rejette la requête au fond tendant à leur annulation.

Il condamne Gérard Koch, le requérant, à verser à la commune la somme de 1000 euros au titre de l'article 761-1 du Code de Justice Administrative en couverture partielle des frais qu'elle a exposés. L'entier jugement est publié sur le site internet de la commune ([ponsonnas.fr/bas](http://ponsonnas.fr/bas) de la page d'accueil/les dernières actualités).

## ➤ Démission de Gérard Koch de son mandat de conseiller municipal

Consécutivement au jugement du Tribunal Administratif de Grenoble, ci-dessus référencé, Gérard Koch, qui se déclare en désaccord avec la gouvernance de la commune, a démissionné en date du 4 novembre 2024 de son mandat de conseiller municipal.

Le Conseil Municipal fonctionne désormais avec 8 élus.

## ➤ L'Alpe du Grand Serre en voie de fermeture

Aux termes d'après débats, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Matheysine est revenu sur la décision de fermeture totale et définitive des remontées mécaniques de L'Alpe du Grand Serre qu'il avait votée le 4 octobre pour des raisons financières, le déficit de la régie étant jugé excessif pour le budget de la collectivité.

Le Conseil a enfin admis que cette fermeture à l'orée de la saison d'hiver serait extrêmement préjudiciable pour les socio-professionnels qui avaient déjà embauché et pris des commandes au vu des discours rassurants qui leur avaient été tenus jusqu' alors quant à l'avenir de la station. Il a consenti, en conséquence, à confier à la SATA (société des remontées mécaniques de l'Alpe d'Huez) l'exploitation du domaine skiable pour une durée d'un an dans le cadre d'une délégation de service public.

Cette décision permettra à la station d'ouvrir ses remontées mécaniques pour les skieurs pendant la saison d'hiver 2024-2025, soit du 21 décembre au 11 mars, si l'enneigement s'y prête, puis au service des randonneurs et vététistes pendant la saison d'été.

Les remontées mécaniques s'arrêteront définitivement à l'issue de la saison d'été...à moins que la SATA soit en mesure d'ici là de présenter à la comcom une proposition de poursuite d'activité jugée acceptable sur le plan financier



## ➤ La Route Napoléon devient une route départementale

La RN 85 est devenue la RD 1085. Auparavant gérés par l'Etat, les 43km qui relient Laffrey à Corps en Matheysine (dont quelques hectomètres passent sur Ponsonnas) sont depuis le 1er avril sous la responsabilité du Département de l'Isère. Désormais, l'aménagement, l'exploitation, l'entretien et la gestion de cette voie relèvent du Département. Par contre, la côte de Laffrey reste classée route nationale, l'Etat (DIR Centre-Est) continuant d'assurer sa viabilité hivernale.



## ➤ Kevin Sibille coupé dans son élan

Alors qu'il était largement en tête du Championnat Yamaha R7 cup 2024, le coureur Ponsonnarau Kevin Sibille a été victime d'une mauvaise chute lors d'une séance d'essai à Ledenon dans le Gard, sanctionnée par une triple fracture de l'humérus avec déplacement. Autant dire que la saison a tourné court et que ses rêves de titre se sont envolés pour 2024.

Mais, à la suite d'une opération chirurgicale réussie, Kevin a suivi activement des séances de rééducation et nourrit l'espoir de repartir à fond la prochaine saison en pleine possession de ses moyens. C'est ce qu'on lui souhaite.

Bon rétablissement et bon courage Kevin !

# In Memoriam...

## André Pichand



Nous avons appris avec une grande tristesse le décès d'André Pichand, emporté par un cancer le 18 novembre 2024 à l'âge de 73 ans.

Originaire d'Entraigues, André Pichand a suivi des études de mécanique au Lycée Professionnel Privé du Villaret avant d'entrer en apprentissage au Garage Peugeot de La Mure où il a fait toute sa carrière.

C'était un bricoleur hors pair, sachant tout faire, passionné de mécanique, amateur de voitures anciennes et de rallye automobile.

Avec Martine, qu'il a épousée en 1977, il a fondé une belle famille, riche de 3 enfants et 5 petits-enfants. Le décès d'Emmanuelle, leur fille aînée, dans un accident de montagne en 2006, a été pour eux une terrible épreuve.

Installés à Ponsonnas depuis 1989, ils se sont parfaitement intégrés à la vie du village et participaient volontiers aux animations organisées par la commune.

André a maintenant rejoint Emmanuelle, laissant dans la peine toute sa famille et ses nombreux amis.

Nous présentons à Martine, son épouse, Aurélie et Mathieu, ses enfants, et tous les siens, nos condoléances émues.

## Maurice Brunjail

Ancien conseiller municipal de Ponsonnas de 2008 à 2014, Maurice Brunjail est décédé le 23 octobre 2024 à l'âge de 82 ans. Nous lui rendons hommage et présentons nos sincères condoléances à Madame Marie-Thérèse Brunjail, son épouse, à Madame Marie-Pierre Proux, sa fille, et à toute leur famille.

**LA FERME DES 3 SAULES**  
**MARCHÉ CONVIVIAL**  
**DE FIN D'ANNÉE**  
**VENDREDI 6 DÉCEMBRE**  
15H30-21H00

**UNE TRENTAINE D'EXPOSANTS LOCAUX**

**PRODUCTEURS**  
PAIN, MIEL, FROMAGE  
CHAMPIGNONS, CHOCOLAT,  
VIN, BIÈRE, CHARCUTERIE  
FRUITS ET LÉGUMES...

**ARTISANS**  
POTERIE, BIJOUX, ART DE  
LA TABLE, PANIER  
PEINTURE, PHOTO, SAVON...

**ANIMATIONS**  
TRESSAGE OSIER  
BRIQUES ST NICOLAS  
ATELIER ÉCRITURE  
CONTE AUTOUR DU FEU

**RESTAURATION SUR PLACE**  
HUÎTRES ET VIN BLANC  
DIOTS AVEC SON GRATIN  
DE PATATES ET CRUDITÉS  
SOUPE DE LÉGUMES  
SUCRERIES

**Atticora**  
7 CHEMIN DE PEYPELAT, 38350 LA MURE  
lafermedessauls@atticora.fr

**Marché de créateurs**  
**08 décembre 2024**

**Organisé par le Comité des Fêtes de Ponsonnas**  
**DE 10H00 à 19H00**  
**SALLE DES FÊTES DE PONSONNAS**

**Venez nombreux découvrir nos créateurs du Plateau Matheysin**

**Buvette (vin et jus de pomme chaud...)**  
**Petite restauration**

**CERÁMICA**

La Gazette de Ponsonnas

Bulletin périodique d'informations de la Mairie de Ponsonnas

Directeur de la publication : Jean-Marc Laneyrie

Comité de rédaction : Jean-Marc Laneyrie, Michel Darjo, Olivier Doerler, Mady Lemke-Talotta.

Crédit photos : Jean-Marc Laneyrie, Grasiella Sampieri, Famille Baldassi, Famille Sibille, Famille Pichand.

Mise en pages : Olivier Romand

Mairie de Ponsonnas 147 Rue du Mont Aiguille 38350 PONSONNAS

☎ 04/76/81/13/03

Site internet : <https://www.ponsonnas.fr>

Ouverture au public : Lundi et Vendredi 8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30,

Permanence des Elus : Samedi de 10h00 à 12h00.

Le Maire reçoit sur rendez vous